DISSERTATION

N° 45.

SUR

L'ICHTHYOSE NACRÉE;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 mars 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR P. G. JOULHIA, d'Agen,

Département de Lot-et-Garonne;

Ex-Chirurgien militaire; Bachelier ès-lettres.

Necessitas medicinam invenit, experientia perfecit.
BAGLIVI, lib. 1, cap. 2.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT, *Président.*
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMERIL, *Examinateur.*
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND, *Examinateur.*
M. VAUQUELIN, *Examinateur.*
M. DESORMEAUX, *Examinateur.*
M. DUPUYTREN, *Examinateur.*
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions mises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA MÈRE.

Recevez, ô ma meilleure amie, ce faible témoignage d'amour, de respect et de reconnaissance, pour tous les sacrifices que votre tendre sollicitude s'est imposés depuis mon enfance jusqu'à cette époque de ma vie.

A MES FRÈRES.

Comme un gage de l'amitié la plus sincère et la plus constante.

P. G. JOULHIA.

DISSERTATION

SUR

L'ICHTHYOSE NACRÉE.

M. *Alibert* a décrit sous ce nom une maladie dont le siége paraît être dans l'épiderme. Il en reconnaît trois espèces, qu'il désigne sous les noms d'*ichthyose cornée*, d'*ichthyose pellagre* et d'*ichthyose nacrée*. Les causes, le siége, la manière de se reproduire, rapprochent tellement ces trois variétés, que l'on pourrait aisément en faire apercevoir l'identité. Cependant nous ne parlerons dans cette dissertation que de la dernière espèce, l'ichthyose nacrée.

§. I. *Définition.*

Dans cette maladie, l'épiderme de presque toute la surface du corps est d'un aspect blanc grisâtre ; les écailles s'épaississent, se séparent du tissu sousjacent, et se détachent par le plus léger frottement. La partie externe des membres thoraciques et abdominaux en est plus affectée que leur partie interne ; le tronc n'offre jamais le même degré d'altération, et les points où il se fait une sécrétion sébacée, les aisselles, le scrotum, certaines parties de la face, en sont exempts. On voit peu de poils sur les endroits malades ; mais si l'on soulève les écailles, on les trouve au-dessous repliés sur eux-mêmes.

§. II. *Siége.*

Le siége de cette maladie paraît être dans l'épiderme, membrane susceptible des formes les plus variées, par rapport à chaque individu, par rapport au climat, par rapport aux saisons ; et ce sont ces modifications qui donnent à la même maladie, presque toujours sous l'empire des mêmes causes, un aspect différent.

Dans l'ichthyose, disent quelques auteurs, tout annonce l'altération, la faiblesse du système lymphatique ; mais les parties où la desquamation est moins grande, sont celles où les vaisseaux lymphatiques superficiels sont au contraire très-nombreux, et aucun anatomiste, jusqu'à présent, ne nous a prouvé l'existence des ramifications de ces vaisseaux dans l'épiderme : ils le traversent sans s'y diviser. On n'y démontre ni nerfs ni vaisseaux sanguins ; ce ne peut donc être dans l'un de ces deux systèmes qu'on doit rechercher la cause du mal. Les malades, dit-on encore, sont portés à une mélancolie habituelle. Mais cet état, n'étant qu'un effet, ne peut servir à l'explication qui nous occupe, à moins d'en tirer l'induction suivante : les phlegmasies chroniques des viscères abdominaux produisant souvent la mélancolie, l'ichthyose en particulier, et plusieurs maladies de la peau en général, ne pourraient-elles pas être un effet sympathique de quelque phlegmasie des organes de la nutrition? Bornons-nous à observer cette maladie, sans chercher à l'expliquer par des suppositions trop vagues.

§. III. *Causes.*

De toutes les causes qui développent l'ichthyose, peu sont encore connues. Cette maladie étant endémique sur les bords de la mer et dans les lieux traversés par un grand nombre de rivières, on a cru que l'ichthyophagie y donnait lieu. On doit plutôt en

accuser les préparations que l'on fait subir aux poissons, et l'état de putréfaction dans lequel certains peuples les mangent. L'irritation produite par ces alimens sur le tube digestif doit en être souvent la cause. Mais pourquoi cette irritation détermine-t-elle sympathiquement l'ichthyose? Ce développement morbide tient sans doute à certaines conditions qu'il est difficile d'indiquer.

Une mauvaise alimentation, l'abus des liqueurs spiritueuses, la privation d'alimens, la suppression de la transpiration cutanée, la répercussion des dartres, les irritans chimiques appliqués sur la peau sont autant de causes qui peuvent produire l'ichthyose.

Les frayeurs de la mère pendant la grossesse l'ont, dit-on, occasionnée. Beaucoup d'enfans nés pendant la révolution en ont offert des exemples.

Il paraît, d'après de nombreuses observations, que cette singulière maladie est héréditaire, et que les enfans nés de parens qui en sont affectés y sont éminemment prédisposés. Endémique à l'île de Taïti, dans la Lombardie, d'après les écrits de quelques voyageurs, elle y dépend du genre de vie et de l'habitation de ces peuples aux bords de la mer ou des marais. Il serait difficile de dire à quoi tient celle que l'on voit dans l'intérieur de la France et dans les lieux les plus secs, si l'on n'admettait les causes déjà énoncées.

§. IV. *Symptômes.*

L'aspect gris, argenté et lamelleux des tégumens; l'absence d'une démangeaison continuelle, la chute des écailles de l'epiderme au printemps, le retour de la maladie vers l'automne, le défaut de transpiration dans les endroits qu'elle recouvre, son intensité plus grande en hiver qu'en été, le siége qu'elle a une fois choisi toujours le même, la peau n'offrant point d'inflammation, enfin, nulle trace d'éruption lors du retour annuel de la maladie : tels sont les symptômes auxquels on reconnaîtra l'ichthyose. Elle est générale ou partielle. Tantôt les membres seuls

en sont affectés, et tantôt le tronc ou seulement une moitié du corps.

Elle est, comme nous l'avons déjà dit, héréditaire et presque toujours congénitale. Quelquefois cependant elle ne se montre que quatre mois après la naissance.

L'urine des malades atteints d'ichthyose est abondante, surtout lorsque la maladie est intense. La digestion et les autres fonctions se font comme dans l'état de santé, à moins qu'elle ne parvienne à son dernier degré d'intensité ; car elle peut avoir fait de grands progrès, recouvrir même toute la surface du corps, sans que les malades en soient incommodés.

§. V. *Marche.*

La marche de l'ichthyose est subordonnée à l'influence des saisons ; les écailles tombent tous les ans et se renouvellent à des époques fixes. Cette reproduction a lieu dans un sens inverse avec la végétation et la chute annuelle des feuilles.

Au printemps, lors des premiers jours de chaleur, il survient un sentiment de fourmillement général ; le malade, en se grattant, détache un grand nombre d'écailles. Ce sentiment pénible dure plusieurs jours, et est d'autant plus tôt terminé que le temps est plus chaud. En été, la peau est à peine rude; la maladie peu à peu se reproduit; et vers la fin de cette saison le corps se retrouve dans l'état où il était l'année précédente. Cette marche est constante et toujours liée à la végétation. L'homme, par son industrie, se soustrait à la rigueur des saisons et à leur influence ; mais il reste toujours soumis aux lois générales qui gouvernent l'univers.

M. *Alibert* (Dictionnaire des sciences médicales) dit que dans l'ichthyose il n'y a point de démangeaison. Ce médecin n'a sans doute pas eu occasion d'observer les malades au moment où ils quittent leurs vêtemens : on les voit alors gratter toute la surface de leur corps. Frappé de cette périodicité de démangeaison, j'ai

cherché à m'en rendre raison. En hiver surtout les vêtemens du malade entretiennent autour de son corps une atmosphère de transpiration qui contribue à maintenir un degré constant de chaleur à la périphérie du corps. Lorsque le malade se déshabille, cette vapeur perspirée se trouve tout à coup dissoute par l'air ; les exhalans redoublent d'activité pour la rétablir ; mais les nombreuses écailles, épaisses et superposées, gênent la sortie du produit de la transpiration, qui s'accumule sous elles en attendant qu'une quantité assez grande rompe leur résistance. Irritant le derme par sa présence, l'humeur perspirée détermine un prurit incommode Un besoin irrésistible de se gratter s'empare du malade, qui, guidé par la démangeaison, soulève les écailles et favorise la sortie du liquide accumulé. Bientôt à ce fourmillement général succède un calme délicieux, et la rigidité pénible de la peau disparaît.

§. VI. *Diagnostic.*

On ne peut confondre l'ichthyose avec la dartre, ni avec la pellagre ; et les différences que nous allons indiquer rendront la méprise impossible.

La dartre furfuracée commence toujours par de petits boutons remplis d'un liquide limpide, qui devient ensuite purulent. Le malade éprouve aux lieux où elle se manifeste un sentiment de tension ; la démangeaison est presque continuelle, et la chaleur du lit l'augmente ; dans un grand nombre de cas elle prend une forme arrondie ; guérit au centre, tandis que la circonférence s'élargit et parcourt ainsi de grands espaces. La peau est plus ou moins enflammée, et la desquamation ne se fait point à des époques fixes.

L'ichthyose au contraire reste dans le lieu où elle s'est primitivement développée ; au commencement de la maladie on ne voit ni boutons, ni inflammation de la peau ; la démangeaison, hors les époques annuelles, dont j'ai parlé plus haut, ne se fait sentir

que le soir, et la chaleur du lit la diminue. Et tandis que la dartre se porte sur la face, le scrotum, les mains, le commencement des membranes muqueuses (aux lèvres, au nez), l'ichthyose n'attaque jamais ces parties du corps.

Il est encore impossible de confondre l'ichthyose avec la pellagre, qui, d'après plusieurs mémoires des médecins italiens n'attaque que les parties de la peau exposées aux rayons du soleil. Elle se manifeste au commencement du printemps, et disparaît vers la fin de l'automne. En hiver, la desquamation, qui s'observe dans l'ichthyose, n'a point lieu.

La desquamation, survenant à la suite de plusieurs maladies éruptives, peut simuler imparfaitement l'ichthyose. Mais les circonstances commémoratives et la plus légère attention suffiront pour éviter cette erreur.

§. VII. *Prognostic.*

Le prognostic de l'ichthyose varie suivant l'âge, le sexe du malade, et suivant que la maladie est héréditaire ou congénitale.

Les enfans, chez qui la vie est très-active, s'en aperçoivent à peine; mais, dans un âge plus avancé, si les bains et les autres soins de propreté qu'exige cette maladie sont négligés, la peau n'exécute plus ses fonctions, et divers organes peuvent en être consécutivement ou sympathiquement affectés.

On observe cette maladie sur les deux sexes; cependant les femmes en sont plus rarement atteintes. La finesse et la perméabilité de leur peau semble expliquer cette différence.

L'ichthyose n'est point contagieuse. Dans plusieurs familles, des enfans qui en étaient affectés ont long-temps couché avec leurs frères sans la leur communiquer. Une jeune paysane atteinte de cette maladie fut conduite par ses parens à l'hôpital Saint-Louis. Ils croyaient que l'accroissement trop rapide de leur fille avait déterminé cet état de la peau, qu'ils ne soupçonnaient point être une

maladie, puisqu'elle avait couché pendant plusieurs années avec sa sœur, dont la peau était encore très-belle.

Cette maladie, qu'on pallie aisément, est très-difficile à guérir complètement. Cependant *Letsoom* rapporte un exemple de guérison obtenue par la décoction de la seconde écorce de l'orme (*ulmus campestris*), prise à l'intérieur, et appliquée à l'extérieur en lotions. M. *Alibert* en cite aussi deux exemples. En général l'ichthyose est plus facile à guérir lorsqu'elle est consécutive d'une maladie que lorsqu'elle est héréditaire.

§. VIII. *Autopsie cadavérique.*

L'autopsie cadavérique des personnes mortes avec l'ichthyose n'a offert jusqu'à présent rien de remarquable. Un homme né avec cette affection, et n'ayant eu qu'une faible santé, fut pris d'une toux violente suivie d'une expectoration purulente, et mourut avec les caractères de la phthisie pulmonaire. A l'ouverture du cadavre, M. *Alibert* trouva le poumon droit tuberculeux, une dilatation anévrismatique du cœur, et vit manifestement que l'épiderme avait acquis de l'épaisseur. On le détachait d'ailleurs très-facilement de la peau.

En 1816, le cadavre d'un homme mort à l'Hôtel-Dieu d'une péritonite nous fut donné pour des préparations anatomiques. Il était né avec l'ichthyose, et paraissait avoir soixante ans. Je ne vis de remarquable que l'épaississement considérable de l'épiderme, et sa séparation très-facile du derme par le plus léger frottement.

§. IX. *Traitement.*

Plusieurs indications s'offrent au médecin pour obtenir la guérison de l'ichthyose : 1.° éloigner les causes qui la produisent ; 2.° rétablir ou augmenter la perspiration cutanée ; 3.° rendre à l'épiderme sa souplesse ; 4.° faire cesser la disposition qu'il a à s'épaissir.

Dans les contrées où cette maladie est endémique, on conseillera aux malades de s'en éloigner, de changer de manière de vivre, d'alimens, etc., etc. Des voyages de long cours ont souvent amené la guérison.

L'hérédité étant une cause qui la produit souvent, une mère affectée d'ichthyose devra employer, pendant sa grossesse, tous les moyens propres à pallier la maladie, afin de ne pas la transmettre à ses enfans.

Au printemps la végétation se ranime, les poils des quadrupèdes tombent, les volatiles perdent leurs plumes, et l'épiderme épaissi des personnes atteintes d'ichthyose se détache, et la peau revient presqu'à l'état sain. C'est donc cet instant qu'il faut choisir pour employer le traitement convenable. La peau étant plus souple, la perspiration cutanée sera plus facilement rétablie, et l'épiderme plus aisément ramolli.

Deux modes de traitement ont été adoptés; l'un se borne aux médicamens externes, et l'autre aux topiques.

A. Les médicamens introduits dans l'estomac ne peuvent avoir une action bien marquée sur l'épiderme, dont la vie est si obscure, et qui paraît seul être affecté dans l'ichthyose. On a donc conseillé, dans un autre but, les substances qui agissent sur le système lymphatique et augmentent la perspiration cutanée. Les sels à base de fer ont donné quelques bons résultats; mais les préparations d'antimoine et de soufre sont celles qui ont eu le plus de succès. M. *Alibert* attribue même au soufre seul les heureux effets obtenus par l'usage du sulfure d'antimoine. On peut d'ailleurs administrer ce médicament (le soufre) sous une multitude de formes... Les boissons copieuses produisant souvent des sueurs abondantes, quelques médecins ont conseillé l'eau de source en grande quantité. Dans quelques cas, l'extrait aqueux de la seconde écorce de l'orme n'a pas été sans utilité. Cependant, de tous ces médicamens, il n'en est pas un dont le succès soit constant. On pourra, lorsque les voies

digestives ne seront point irritées, leur associer quelques purgatifs : les pilules de *Belloste* sont très-convenables.

B. L'efficacité du traitement externe n'est plus mis en doute. C'est, comme nous l'avons dit, vers le printemps qu'on devra le commencer. Après plusieurs lotions savonneuses, qui nettoieront la surface du corps des malad es de lacrasse qui le recouvre avec tant de facilité, on leur fera prendre des bains dans lesquels on mettra des plantes émollientes. A plusieurs de ces bains émolliens succéderont d'autres bains dans lesquels on fera dissoudre deux à trois onces de sulfure de potasse ; on en interrompra l'usage pour revenir aux bains émolliens, et, après avoir alterné plusieurs fois ces moyens, on obtiendra, sinon une guérison complète, du moins une amélioration sensible. De légères frictions, sèches ou aromatiques, faites dans les intervalles des bains, ne pourront qu'être favorables. Ce traitement doit être long-temps continué ; car souvent l'ichthyose reparaît lors de l'interruption complète des bains. Forcé d'y revenir, le médecin doit persister dans leur emploi, et se servir, comme on l'a conseillé, pour prévenir le retour de la maladie, de lotions avec l'eau de chaux, l'eau vinaigrée, le sérum du lait, l'eau de *Goulard*, enfin de l'eau plus ou moins alcoholisée. Les bains de vapeurs aqueuses et les bains simples font surtout disparaître le prurit et l'état rugueux de la peau. Pendant tout ce temps, le malade se nourrira de bons alimens et de facile digestion, et s'abstiendra de substances trop irritantes. Il lui sera ordonné la promenade, l'équitation, et tout ce qui pourrait donner des distractions agréables, pour dissiper le penchant si ordinaire à la mélancolie.

I.re OBSERVATION.

Paul M..., maréchal-de-logis du troisième régiment de cuirassiers, âgé de vingt-quatre ans, né dans la Franche-Comté, d'une constitution athlétique, avait, depuis l'âge de deux ans, l'ichthyose

nacrée. La partie externe de ses membres en était entièrement recouverte. Il jouissait d'ailleurs d'une bonne santé, et ses frères, ayant couché avec lui pendant plusieurs années, n'avaient pas contracté cette maladie. Des bains pris de temps en temps l'avaient diminuée sans la guérir. L'été lui était toujours plus favorable que l'hiver, et il recherchait les travaux pénibles, qui lui procuraient d'abondantes sueurs, toujours suivies d'un sentiment de bien être dans toute l'étendue de la peau, dont les écailles disparaissaient pour renaître peu à près. Au moment où il se déshabillait, surtout le soir, une démangeaison incommode le portait à gratter toutes les parties affectées ; et ce n'était qu'après avoir satisfait ce besoin qu'il pouvait se livrer au repos. Ses parens, croyant que cette habitude contribuait à perpétuer sa maladie, voulurent la lui faire perdre. Il surmonta quelque temps ce besoin, mais il eut une diarrhée, qui ne cessa que lorsqu'il reprit son ancienne coutume. Pendant l'hiver, son ichthyose était beaucoup plus intense. Au commencement du printemps, son épiderme se détachait en écailles, et ce n'était pas sans de vives démangeaisons. Vers le milieu de 1813, il partit pour l'Allemagne, où je le revis six mois après. Je pensai que le froid avait accru son mal, et je fus fort étonné lorsqu'il me montra ses membres dépourvus d'épaisses écailles épidermoïques. Il m'assura n'avoir employé aucun moyen ; mais il me dit que les lits d'édredon ou de grosse plume, sur lesquels on couche dans le nord lui procuraient d'abondantes sueurs ; et c'est à cela que j'attribuai sa guérison. Dix-huit mois passés dans ces contrés s'écoulèrent, et sa maladie ne reparut point. Nous rentrâmes en France, et, pendant l'hiver de 1815, son ichthyose revint avec la même intensité qu'avant son séjour en Allemagne. Il quitta le service militaire, et je lui conseillai l'usage prolongé des bains et des lits de plume, dont il s'était si bien trouvé.

II.e OBSERVATION.

Marie C... , domestique , âgée de vingt-deux ans , d'un tempérament lymphatico-sanguin , d'une forte constitution , issue de parens sains , eut à l'âge de dix-sept ans une variole confluente , dont les symptômes furent très-intenses. Cette maladie dura environ trente-cinq jours , et il n'en resta d'autre trace que quelques croûtes et les cicatrices violacées qui succèdent aux boutons varioliques. Cette fille , parfaitement guérie , reprit peu de temps après ses occupations , et cependant la surface externe des membres se couvrit de larges écailles épidermoïques, ayant tous les caractères de l'ichthyose nacrée. Elle négligea quelque temps cette affection , n'en étant nullement gênée , et n'éprouvant aucune démangeaison. Pendant les deux années suivantes , elle prit chaque été des bains de rivière. Le mal persistant , un médecin consulté lui administra infructueusement la décoction de douce-amère. Il la soumit alors à l'usage des bains sulfureux. Dès le quatrième bain, la plus grande partie des écailles de l'épiderme étaient déjà tombées. On continua les bains sulfureux tous les jours pendant deux mois , et la guérison fut complète. Depuis lors deux ans se sont écoulés , et la peau ne présente aucune trace d'ichthyose.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Quibus cutis obtenditur arida ac dura, ii sine sudore moriuntur; quibus verò laxa ac rara, ii cum sudore moriuntur. *Sect.* 5, *aph.* 71.

II.

Efflorescentiæ latæ non admodùm pruriginosæ. *Sect.* 6, *aph.* 9.

III.

Sudor multus, calidus, aut frigidus, semper fluens, humidi redundantiam adesse significat. Educere igitur oportet, robusto quidem supernè : debili verò, infernè. *Sect.* 7, *aph.* 61.

IV.

Erysipelas foris quidem introverti, non bonum : intùs verò foràs, bonum. *Sect.* 6, *aph.* 25.

V.

Sudores frigidi, cum acutâ quidem febre evenientes, mortem; cum mitiore verò, morbi longitudinem significant. *Sect.* 4, *aph.* 37.

VI.

Et quâ parte corporis inest calor, aut frigidus, ibi morbus est.

PRAXEOS MEDICÆ.

(Baglivi.)

I.

Frigidi in acutis internas inflammationes viscerum denotant.

I.

Si quis sine causâ multùm sudet noctu, repletionem significat.

III.

Sudantiuncula initio febrium longitudinem indicant.